

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE,
MERCREDI, LE 15 MAI 2024, À 15 H, AU 688 CHEMIN DU PARC-
INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE**

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Gaëtan Castilloux	Labelle, La Conception
M. Michel Chouinard	Lac-Saguay
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Steven Larose, substitut	Huberdeau, Arundel et Montcalm
Mme Francine Létourneau	Nominuingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Alain Otto, substitut	Rivière-Rouge
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
M. Johnny Salera	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Benoit Thibeault, substitut	La Macaza

Mme Marlène Perrier, directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Manon Lachaine, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe et Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement sont également présentes.

ABSENCES :

M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Barkmere
---------------------	---

OBSERVATEUR :

M. Pierre Bertrand	Montcalm
--------------------	----------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1.** Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024
- 4. CORRESPONDANCES**
- 5. DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1.** PGMR conjoint 2022-2029
 - 5.1.1.** Bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres
 - 5.2.** Ajout de projet-pilote 2024 pour l'amélioration de la qualité des matières
 - 5.3.** Mandat pour autoriser les démarches pour la modification de la durée de l'entente intermunicipale
 - 5.4.** Mandat de signature avec Agri-RÉCUP

- 5.5. Mandat de signature avec la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC)
- 6. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1. Ressources financières
 - 6.1.1. Dépôt des états financiers au 30 avril 2024
 - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.3.1. Rejet des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres pour le recyclage et le traitement des matelas
 - 6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres
 - 6.1.4.1. Recyclage et traitement des matelas
 - 6.2. Ressources humaines
- 7. **OPÉRATION**
 - 7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération
- 8. **ENVIRONNEMENT**
 - 8.1. Transfert des sommes du LES à l'ensemble des membres
- 9. **COMMUNICATION**
- 10. **INFORMATION**
- 11. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 12. **VARIA**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4236
24.05.15

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024

Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :

R.4237
24.05.15

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

- **Municipalité de La Macaza**
 - o Changement de substitut au CER, Benoit Thibeault

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2022-2029

5.1.1. Bulletin sur les pénalités

Dépôt du bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités des sommes qui auraient été chargées si le système de pénalités était en vigueur. Cet outil permet de connaître les lacunes sur la qualité des matières et continuer la sensibilisation sur les bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.2. Ajout de projet-pilote 2024 pour l'amélioration de la qualité des matières

CONSIDÉRANT le résultat des projets pilotes de 2023 afin d'apporter des solutions à l'amélioration de la qualité des matières.

CONSIDÉRANT le besoin de continuer cette démarche dans le but de préparer un document d'informations pour les situations problématiques.

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

**R.4238
24.05.15**

De financer quatre projets pilotes avec des problématiques différentes pour un maximum de 20 000 \$, la somme requise sera prise à même le budget projet-pilote – amélioration de la qualité des matières et imprévu 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.3. Mandat pour autoriser les démarches pour la modification de la durée de l'entente intermunicipale

CONSIDÉRANT QUE tous les membres se sont prononcés en faveur pour la prolongation de la durée de l'entente intermunicipale et désirent à cet effet constater le tout par écrit conformément aux dispositions en vigueur;

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

**R.4239
24.05.15**

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les démarches nécessaires auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de modifier l'entente intervenue en juin 2020, l'addenda no 1 intervenu en février 2021 et l'addenda no 2 intervenu en février 2023 pour modifier l'article 17.1 Durée de l'entente pour une période de 17 ans à compter de la date de délivrance d'un avis du ministère approuvant l'addenda no 3.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.4. Mandat de signature avec Agri-RÉCUP

CONSIDÉRANT QU'Agri-RÉCUP, organisme à but non lucratif met en place et gère le programme de collecte de certaines matières résiduelles en agriculture;

CONSIDÉRANT QU'Agri-RÉCUP a pris contact avec le Complexe afin de devenir un point de dépôt afin d'y recevoir et entreposer certaines matières résiduelles en agriculture;

Sur une proposition de M. Alain Otto, il est résolu :

**R.4240
24.05.15**

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom du Complexe l'entente pour la réception et à l'entreposage des matières résiduelles en agriculture avec l'organisme Agri-RÉCUP.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.5. Mandat de signature avec SORAC

CONSIDÉRANT QUE la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) est un organisme à but non lucratif responsable du programme de recyclage des appareils de réfrigération et de congélation conçus et destinés à un usage commercial ou institutionnel;

CONSIDÉRANT QUE SORAC a pris contact avec le Complexe afin de devenir un point de dépôt afin d'y recevoir et entreposer des appareils de réfrigération et de congélation conçus et destinés à un usage commercial ou institutionnel;

Sur une proposition de M. Johnny Salera, il est résolu :

R.4241
24.05.15

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom du Complexe l'entente pour la réception et à l'entreposage des appareils de réfrigération et de congélation conçus et destinés à un usage commercial ou institutionnel avec l'organisme SORAC.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers préliminaires au 30 avril 2024

Dépôt des états financiers préliminaires pour la période se terminant le 30 avril 2024.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.4242
24.05.15

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 19 mars au 7 mai 2024:

- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 881 207,61 \$;
- Les salaires pour les périodes P. 12 à P.19 du 11 mars au 4 mai 2024 totalisant la somme de 101 069,19 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 982 276,80 \$

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale du Complexe environnemental de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier, directrice générale

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

6.1.3.1. Recyclage et traitement des matelas

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2024-420, pour le recyclage et le traitement des matelas. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le mercredi 17 avril 2024, à 13 h 05.

Considérant que nous n'avions pas mentionné que l'appel d'offres serait analysé en fonction du transport du Complexe au centre de recyclage.

Sur une proposition de M. Benoit Thibeault, il est résolu :

R.4243
24.05.15

De rejeter l'appel d'offres concernant le recyclage et le traitement des matelas.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4244
24.05.15

De retourner en appel d'offres pour le recyclage et le traitement des matelas en ajoutant la mention pour les coûts de transport dans l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Ressources humaines

Aucun suivi.

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 31 mars 2024

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 31 mars 2024, ainsi que le comparatif au 31 mars 2023.

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Transfert des crédits compensatoires du LES à l'ensemble des membres

Considérant l'entente signée avec Énergir pour la vente des crédits compensatoires du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et du lieu d'enfouissement technique (LET) depuis le 1^{er} janvier 2024.

Considérant que les frais associés aux opérations et à l'entretien seront défrayés par l'ensemble des municipalités.

Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :

R.4245
24.05.15

Qu'une évaluation des sommes des crédits compensatoires sera versée dans une réserve pour projets spécifiques, pour un maximum de 20 000\$/année pour les quatre prochaines années.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. COMMUNICATION

Publicité dans les journaux de la MRC des Laurentides et du CER sur le bilan 2023 de la gestion des matières résiduelles.

10. INFORMATION

11. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Départ à la retraite de Mme Michelle Johnson
- Préparation du document d'informations pour les situations problématiques pour la qualité des matières
- Rencontre d'employés le 2 mai 2024

12. VARIA

Prochaine séance : le 17 juillet 2024, à 14 h.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé M. Steven Larose propose la levée de la séance à 15 h 22.

R.4246
24.05.15

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué

Président

Martène Perrier

Directrice générale et secrétaire-trésorière
